



Paris, le 5 décembre 2021

Motion du conseil fédéral du Sgen-CFDT

## **De l'école à l'université, nous avons besoin de solutions soutenables dans la durée face au Covid**

La pandémie de Covid s'inscrit dans la durée. Depuis de nombreux mois, les personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur assurent l'ouverture des écoles, collèges, lycées et universités à l'enseignement en présentiel, avec la conviction que la pandémie ne doit pas suspendre le droit fondamental à l'éducation. Le système d'éducation et de formation n'est toujours pas adapté à cette réalité. Pour nous, cela ne peut pas perdurer. La tension dans laquelle les agents assurent cette mission au quotidien n'est pas soutenable : protection insuffisante de leur santé, questions laissées sans réponse par l'employeur, décisions qui aggravent la situation malgré de nombreuses alertes du Sgen-CFDT. Cette pression pèse tout particulièrement sur les personnels du 1er degré.

Pour que les ministères remplissent enfin leurs obligations d'employeurs, **le Sgen-CFDT demande que :**

- **l'État se substitue en urgence aux collectivités locales pour réaliser les travaux d'amélioration de la qualité de l'air** là où ces travaux ne sont toujours pas conduits : rénovation des fenêtres, installation de systèmes de ventilation efficace,
- **les ministères fournissent enfin des masques chirurgicaux, FFP2 et inclusifs en nombre suffisant selon les réalités de travail et de déplacement domicile-travail, à défaut versent une indemnité spécifique** couvrant les dépenses d'équipement des agents,
- **le gouvernement organise l'appui opérationnel aux établissements d'enseignement pour le suivi des cas confirmés, des cas contacts parmi les élèves et étudiant.e.s,**
- **les ministères organisent un suivi épidémiologique anonyme (covid et covid long) de leurs agents** et en informent les organisations syndicales représentatives,
- **les ministères ouvrent des négociations sur la reconnaissance de l'engagement de l'ensemble des personnels** qui assurent le fonctionnement du système d'éducation et de formation dans des conditions difficiles depuis près de deux ans,
- **les restrictions au télétravail soient levées dans les services déconcentrés, et dans les services administratifs des établissements,**
- **les ministères suspendent la mise en œuvre de nouvelles réformes ou nouveaux dispositifs pour ne pas accroître la tension et la charge de travail des agents,**
- **les programmes, les référentiels, les attendus en matière d'évaluation soient enfin adaptés** pour que les élèves et étudiant.e.s ne pâtissent pas d'années scolaires et universitaires perturbées, que leurs enseignant.e.s puissent travailler sereinement à les faire progresser.

Le Sgen-CFDT affirme que malgré les discontinuités pédagogiques induites par les absences d'une partie des élèves et les fermetures de classes, **il est hors de question que les enseignantes et enseignants assurent à la fois l'enseignement en classe et l'enseignement à distance.**

Dans le premier degré en particulier, avec un protocole inapplicable et dont on peut douter de l'efficacité, les directeurs et directrices d'école sont amené.e.s à travailler 7 jours sur 7, sur des horaires étendus pour suivre les informations sur les cas confirmés et les cas contacts parmi les élèves et les enseignant.e.s et réorganiser l'école. D'autant plus quand ils et elles ne sont pas déchargé.e.s de classe, le dilemme est de décider entre assurer l'enseignement et assurer le suivi sanitaire. Cette tension n'est pas acceptable, elle génère des risques psychosociaux majeurs pour les directeurs et directrices ainsi que pour l'ensemble des professeur.e.s des écoles. **C'est pourquoi le Sgen-CFDT présentera lundi 6 décembre 2021 une alerte sociale au ministère de l'Éducation nationale.**